

MASTER 2 MEEF 1ER DEGRE - PROFESSORAT DES ECOLES (PARCOURS B)

· MASTER 2 MEEF 1ER DEGRE - PROFESSORAT DES ECOLES (PARCOURS B)

La mention de Master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré professorat des écoles" est dispensée par l'ISPEF (Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation) dans le cadre de l'ESPE

Présentation

La mention de Master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré professorat des écoles" est dispensée par l'ISPEF (Institut des Sciences et des Pratiques d'Education et de Formation) dans le cadre de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) ; la formation intègre une préparation au concours de professeurs des écoles (CRPE) qui se passe au cours du second semestre en master 1. Elle est donc destinée, en M1, à des étudiant.es de nationalité européenne, selon les critères de candidature au concours.

Le grade de Master MEEF PE est délivré à l'issue d'une formation axée sur le métier d'enseignant.e du premier degré tout en dotant les étudiant.es d'outils de réflexion et d'analyse par rapport à leurs futures pratiques professionnelles.

Les étudiant.es ayant échoué au concours en M1 ont la possibilité, en M2, soit de le préparer de nouveau, soit de se réorienter (parcours d'ouverture à d'autres métiers du champ de l'intervention éducative).

Spécificités

Stage obligatoire Durée : 4 semaines

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 MEEF 1er degré - Professorat des écoles](#)

infos clés et site web

Responsable(s) de la formation

[Stéphanie COLIN](#)

Contact secrétariat

[Laëtitia DECITRE](#)

Tel. : 04 78 69 74 22

Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en licence 243 euros
+ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 91 euros.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Identifier les profils d'apprenant.es
- S'approprier et adapter un savoir
- Repérer et identifier les besoins
- Développer sa créativité en lien avec le public et le contexte de formation
- Choisir les différentes méthodes d'évaluation en fonction du contexte et des publics
- Maîtriser les outils bureautiques
- Faire le lien entre savoirs théoriques et terrains professionnels
- Repérer les apprenant.es présentant des troubles de l'apprentissage ou des situations de handicap et proposer des remédiations
- Travailler en réseaux avec d'autres acteurs/trices dans et hors le contexte de formation
- Travailler en équipe
- S'adapter au contexte, aux publics et aux lieux d'exercice
- Agir en fonction du contexte institutionnel
- Diffuser et transmettre l'information aux partenaires (de travail et extérieurs)

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Le débouché principal, mais non exclusif, est celui de professeur.e des écoles.

Les autres perspectives d'emploi s'offrant aux étudiant.es renonçant au concours sont les suivantes :

- Postes de la fonction publique d'État et territoriale,
- Emplois dans l'accompagnement éducatif (associations, organismes publics), dans l'encadrement des secteurs de l'enfance : direction de centres d'animation et de loisirs (périscolaire)
- Métiers dans des structures éducatives ou de formation à l'étranger.

Il est possible de se réorienter sur un autre M2 professionnel de l'ISPEF à l'issue du M1.